



COMMUNE DE TEISSIERES LES BOULIES

TEISSIERES ACCUEILLANTE



2025 : Mise en valeur de la zone humide

Bulletin municipal 2025

SOMMAIRE

- Le message du maire	P3
- Etat civil, démographie, élections	P4 - P5
- Le recensement	P6 – P7
- Les finances communales	P8
- Les travaux	P9 à P15
- Le pont du Bos - Le bâtiment du plan d'eau	P16 - P18
- Le label des villes et village fleuris,	P19 à P21
- Les animations	P22 à P35
- Le tour de France 2026	P36
- L'atelier de sculpture	P38 – P39
- L'école	P40 – P41
- Les associations	P41 à P48
- Les croqueurs de pommes	P49 – P50
- Les déchets - L'eau - La fibre	P51 à P54
- Les cérémonies du souvenir	P55 – P56
- L'inauguration des travaux - Ecole de Leucamp	P57
- Le S.S.I.A.D.	P58
- Deux projets de restauration	P59 à P61
- Teissières en habits de fête	P62 – P63

Le message du maire



Bonne et heureuse année 2026 à chacune et chacun. Qu'elle vous apporte santé et bonheur, réussite dans vos projets.



Ce n'est pas sans émotion que je vous adresse mon dernier message de maire.

49 ans après ma 1ère élection en 1977, et au terme de 5 mandats de gestion, de projets, de succès mais parfois d'échecs, pour notre village de Teissières où je suis né, où j'ai grandi et où je vieillis...

Il est temps pour moi de raccrocher l'écharpe tricolore.

En mars prochain vous élirez celle ou celui qui la portera. Je lui souhaite ainsi qu'à son équipe tous mes vœux les plus sincères de réussite au service de Teissières.

En 2025, les projets envisagés dans le dernier bulletin ont bien été réalisés

- Accueil de 3 nouvelles familles au lotissement du stade
- Reconstruction du pont sur le ruisseau du Maurs et rénovation de la route y conduisant.
- La maison d'accueil en bordure du plan d'eau, brûlée il y a quelques années, a été reconstruite par la communauté de la Châtaigneraie.
- Travaux d'embellissement et de rénovation sur les bâtiments scolaires et l'ensemble du patrimoine communal, mise en valeur de la zone humide intégrée au sentier du patrimoine enrichi aussi par les restaurations du puits et de la fontaine près de la place... travaux essentiellement effectués par le personnel communal.

....Reste la mise en service de la fibre optique pour laquelle les travaux ont bien été engagés, mais qui ne sera active qu'au printemps prochain .

2025, c'est aussi l'année d'acquisition de la maison Turlan sur la place, essentiellement destinée à de l'habitation, et l'année de lancement des travaux d'études sur la restauration de l'Eglise.

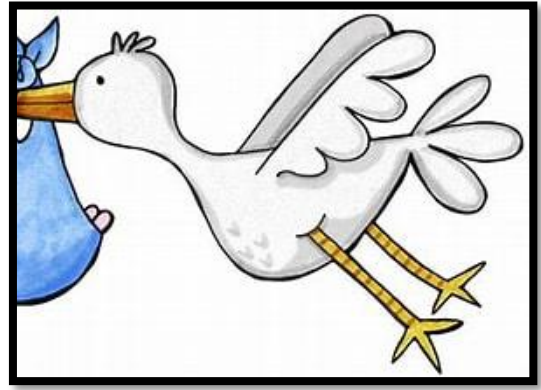
Bonne année à toutes et tous. Au plaisir de vous croiser et d'échanger à Teissières.

Etat civil

Naissance :

Thao Bazit-Suau

le 10 -12 -2025



Pacs :

Marine RICROS et Thomas MAZEAU

le 13-12-2025

Anaïs COSTE et Bastien GUBERT

le 13-12-2025



Décès :

Georgette LAROUSSINIE décédée le 1-3-2025

Pierre DAUDÉ décédé le 4-3-2025

Pierre CANTUEL décédé le 11-6-2025

Marcelle TERRISSE décédée le 9-8-2025

Matthieu LOURS décédé le 8-9-2025

Jacques TOURLAN décédé le 19-9-2025

Eugénie COUSSEGAL décédée le 4-12-2025

Christophe ANDRIEU décédé le 16-12-2025



Nouveaux locataires :

Marine RICROS et Thomas MAZEAU

5 place de l'église

Océanne et Djymy GUINOT

3 place de l'église

Sophie GERMANI

14 lotissement du stade

Yannick LAFEUILLE et Sarah LE DIUZET

12 lotissement du stade

Isabelle PRADEL

10 lotissement du stade



Nouveaux propriétaires :

Anaïs COSTE et Bastien GUBERT : 2 la Roque

Sylvère BABIN : 4 la Roque

Aurélie LOURS : 12 la Roque

Anaïs BURGAZZI et Cyrille MARCENAC : 1

tour de bourg)

Nouvelle habitante : Camille LLAMBI : 8 Pleinches



Elections :

Date limite d'inscription en ligne : mercredi 4 février 2026

Date limite d'inscription en mairie : vendredi 6 février 2026

Organisation du 1^{er} tour : dimanche 15 mars 2026

Organisation du 2^{ème} tour : dimanche 22 mars 2026



Attention : En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme dans les autres communes.

Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance homme/femme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter, de supprimer et de modifier l'ordre de présentation lors du vote. En cas de modification de la liste, le bulletin sera considéré comme nul.

Recensement 2026

Cette année, Teissières-lès-Bouliès réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. Tous les logements et les habitants seront recensés à partir du 15 janvier et jusqu'au 14 février.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération.

Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre.

Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne.

Ce document est indispensable, gardez le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer. Vous pouvez aussi les envoyer ou les déposer en mairie.

Mme Marie-Claude Ferrières a été nommée coordonatrice communale et Monsieur Michel Besombes agent recenseur.

L'agent recenseur est muni d'une carte tricolore.

Ils ont été nommés par la mairie.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

M. _____
a été désigné(e) comme **agent recenseur**.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2026.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. **Y répondre est obligatoire.**

À _____, le _____

Cachet de la mairie

Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

Le recensement de la population est gratuit. (attention aux sites frauduleux qui réclameraient de l'argent).

L'INSEE (institut national de la statistique et des études économiques) organise et contrôle le recensement en partenariat avec la commune qui prépare et réalise la collecte sur le terrain.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 21 janvier 2026,

Contactez la commune.

Le recensement se déroule selon les procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés(CNIL).

L'INEE(Institut National de la statistique et des études économiques) est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et de façon anonyme.

Ces questionnaires ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal et vos informations sont strictement confidentielles.

Pourquoi sommes-nous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !

Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, crèches, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.



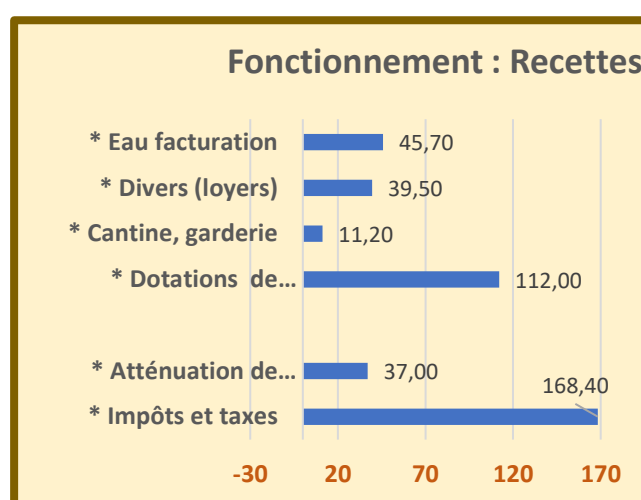
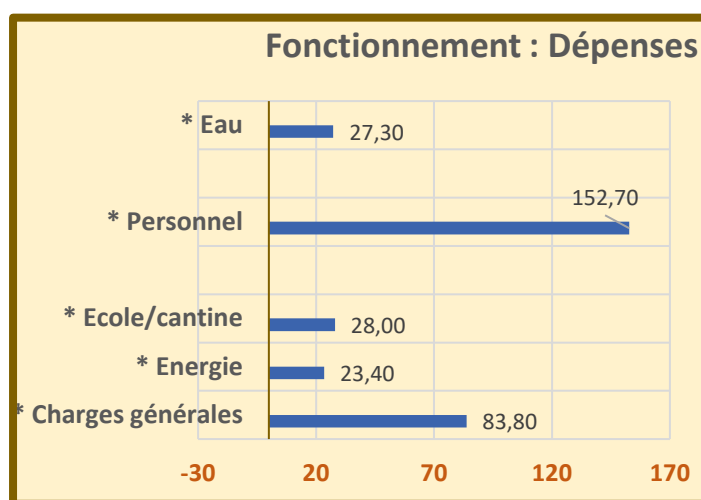
Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site

le-recensement-et-moi.fr.

Les finances communales

COMPTES au 31/12/2025 (en milliers d'euros)

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
* Charges générales	83,80	* Impôts et taxes	168,40
* Energie	23,40	* Atténuation de charges	37,00
* Ecole/cantine	28,00		
* Personnel	152,70	* Dotations de l'Etat	112,00
		* Cantine, garderie	11,20
* Eau	27,30	* Divers (loyers)	39,50
		* Eau facturation	45,70
TOTAL	315,20	TOTAL	413,80



EAU			
Dépenses		Recettes	
* Virement du budget général	10,00	* Facturation eau	44,10
* Energie, matériel	19,00	* Commune de Prunet	1,56
* Adour Garonne	8,40		
* Travaux d'investissement	5,4		
TOTAL	42,80	TOTAL	45,66

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
* Bâtiments	4,10	* Subventions	33,00
* Voirie	120,00	* Emprunt	70,00
* Zone humide	5,80		
* Eglise (études + cloches)	16,90	* FCTVA	49,70
TOTAL	146,80	TOTAL	152,70

Les travaux

Janvier :

Aménagement des combles

Quelques jours de mauvais temps, Gérard et Anthony en profitent pour terminer l'aménagement de la salle d'archives dans les combles au-dessus de la mairie.

Ils installent des étagères et tirent le meilleur parti de cet espace mansardé.

Le tri et le rangement des dossiers peuvent commencer.



Mars :

Entretien de la vigne

Le printemps arrive, la nature renaît et il est temps de soigner la vigne.

Première étape : le débroussaillage car les ronces se multiplient naturellement par marcottage.

Deuxième étape : la taille afin de régulariser la qualité et le tuteurage pour la résistance au vent.

Troisième étape : le palissage contribue à une aération optimale et facilite l'entretien et la vendange.

Ce travail a été rondement mené par les employés communaux.



Janvier -février – mars – avril – mai - juin :

La zone humide : un chantier d'envergure

Il y a beaucoup de soleil en ce début d'année, la remise en ordre et l'aménagement de la zone humide sont lancés. Il y a pas mal de travail à faire mais par quoi commencer et comment s'y prendre ?

Pour déblayer un peu, les employés communaux commencent par dégager les parties les plus accessibles avec un girobroyeur de la C.U.M.A. (coopérative d'utilisation du matériel agricole) à laquelle adhère la commune.

Dans un deuxième temps, ils coupent les haies. Elles ont beaucoup poussé durant cette année 2024 particulièrement pluvieuse ; les immenses tas de branches témoignent de l'ampleur du travail.



Ensuite il faut passer au nettoyage des sous-bois : supprimer les arbustes et les houx afin de favoriser l'entrée de la lumière nécessaire à une végétation fourragère.

Enfin les espaces herbeux et les surfaces boisées se différencient !



Maintenant, il est nécessaire de redessiner les chemins qui permettent d'accéder aux différentes parties de cette zone pour les utilisateurs et les promeneurs puisque nous sommes sur le tracé du chemin du patrimoine vivant. Avec la mini-pelle, ce travail est rapidement exécuté.

Le long du ruisseau, à cause de l'humidité, on ne peut pas intervenir avec le matériel agricole pourtant un gros travail de débroussaillage est à prévoir. Ici et là, on reconnaît les entrées et sorties des galeries creusées par des ragondins qui occupent les lieux.



Un appel aux bénévoles avec tronçonneuses, rotatifs, fourches, pelles est nécessaire pour venir à bout de cette végétation sauvage ; c'est le moment de faire progresser le chantier.

Pascal Felgines sollicite une petite équipe et organise une « journée verte ».



Il était jusque-là bien difficile de connaître les limites de cette propriété de la commune ; elles sont bien reconnaissables désormais.



On arrive presque aux finitions : nettoyage autour de « l'Arbre-Mage », de la petite mare alimentée par de modestes sources, de ses rives, installation de deux passerelles pour franchir les passages plus marécageux. Il faut aussi reméandrer le ruisseau qui achemine l'eau jusqu'à la mare, principal réservoir de la biodiversité de ce lieu.



On ne supprimera pas les branchages environnants, habitat des plantes et animaux qui vivent dans cet endroit, même si cela fait un peu fouillis.



Pour accueillir les animaux (chevaux, chèvres, ânes, moutons), chargés de l'entretien d'une grande partie de cette zone, il faut clôturer. Gérard et Anthony plantent les piquets qu'ils ont eux-mêmes préparés auxquels ils accrochent des fils de fer qui serviront de clôture électrique. Ils se chargent de fabriquer un abri et d'installer un abreuvoir et des râteliers.

Premier locataire : Néné



N'oublions pas que cet endroit a aussi la vocation d'accueillir des promeneurs puisqu'il fait partie du chemin du patrimoine vivant. Le local de captage est rénové et supporte désormais des panneaux explicatifs sur le rôle et l'importance d'une zone humide et de la biodiversité.

Ces panneaux ont été élaborés par Elodie le Gallic, étudiante en sciences de l'environnement, durant son stage au printemps dernier. Elle a aussi imaginé les

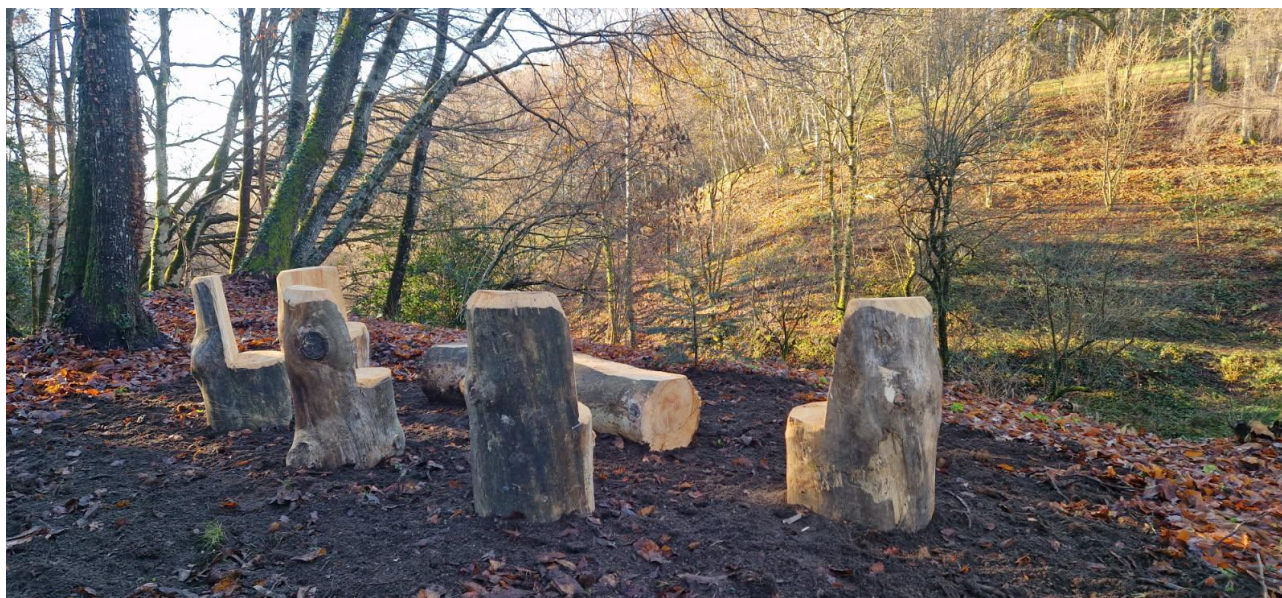
panneaux pédagogiques et ludiques qui jalonnent le sentier du patrimoine vivant ; un jeu de devinette en quelque sorte.

N'oublions pas l'étape de « l'Arbre-Mage » : grâce à un QR code, nous pouvons voir et entendre l'auteur du conte.



Tout est prêt : les animaux peuvent habiter les lieux et les promeneurs profiter de ce parcours connecté.

Un travail de longue haleine certes mais un projet structurant pour notre commune qui œuvre toujours afin d'améliorer son attractivité et sa qualité de vie.



Un endroit bien agréable pour profiter de la nature, pique-niquer, se reposer, lire, observer, écouter les oiseaux...

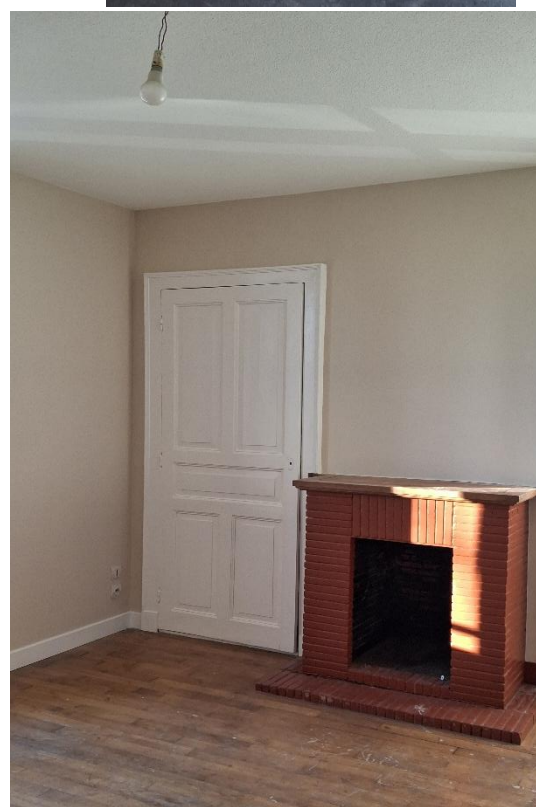
Octobre – novembre -décembre

Rénovation d'un appartement communal

À l'occasion d'un changement de locataires, l'un des appartements situés au-dessus de la mairie a fait l'objet d'une rénovation complète. L'installation électrique ainsi que la plomberie ont été entièrement révisées pour garantir confort et sécurité.

Les employés municipaux ont ensuite réalisé un véritable travail de remise en valeur : rénovation des sols et des plinthes, rafraîchissement des peintures et des finitions soignées.

Plus lumineux et entièrement restauré, cet appartement est désormais prêt à accueillir une nouvelle famille dans les meilleures conditions.



avant

après

Entretien des toitures

La société Bouillin de Labrousse a effectué début décembre la maintenance des toitures de certains bâtiments de la commune : mairie / école, ancienne école de Canines, bâtiment communal, auberge, église...



Les cloches sonnent de nouveau

Les moteurs de deux cloches étaient en panne. Leur sonnerie ne rythmait plus la vie des habitants du bourg ; elles ont retrouvé leur son cristallin.



Le pont du Bos enfin reconstruit



La destruction du pont du Bos sur le ruisseau de Bioude, due aux intempéries du printemps 2024, ne permettait plus d'accéder en voiture au hameau du Bos et à l'étang du



Mours en provenance de Teissières.

Aux yeux de tout un chacun, ce chantier de réparation paraissait assez modeste mais c'était sans compter sur les contraintes administratives et environnementales.

Une fois l'entreprise retenue, plusieurs ajustements ont été exigés par la Direction Départementale des Territoires (D.D.T.), retardant d'autant le lancement des travaux. De plus, l'accord des propriétaires riverains, bien qu'obtenu sans difficulté, n'a été formalisé qu'au moment où la réglementation interdisait toute intervention sur les cours d'eau, afin de protéger la biodiversité (de novembre à avril).

Conscient de la gêne occasionnée, notamment pour les habitants du Bos, le maire a sollicité à plusieurs reprises la D.D.T. pour obtenir une dérogation. Ses démarches ont permis d'anticiper quelque peu le calendrier, si bien que la réception officielle des travaux s'est tenue le vendredi 25 avril, en présence de l'entreprise Lapierre.

Le pont est devenu praticable le 25 avril 2025.

Les étapes de la reconstruction :

- 1) La préparation de la déviation du ruisseau :
 - ✓ Arrachage de la végétation (arbres, broussailles) afin de dégager l'emprise c'est-à-dire le périmètre de la zone de travaux.
 - ✓ Réalisation du contournement : creuser un nouveau lit pour le ruisseau, installer un tuyau sous la chaussée et un filtre à paille à l'entrée et à la sortie.
 - ✓ Mise en place d'un batardeau (une digue provisoire) pour assécher le lit du cours d'eau.

Matériel : pelleuse à chenille



- 2) La pêche électrique par L'A.A.P.P.M.A.
(Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques).

Les poissons sont attirés puis paralysés par le courant électrique, ainsi ils remontent à la surface et sont récupérés dans des épuisettes.



- 3) La préparation du lit de pose :
- ✓ Retrait de l'ancienne buse
 - ✓ Préparation de l'emplacement pour les buses en ciment ; chacune pèse 10 tonnes.
- Matériel : grue, pelleuse



- 4) Le remblaiement technique :
- ✓ Superposition de couches de remblai autour des éléments



- ✓ Enrochement aux 2 entrées du pont



Matériel : camion, pelleuse, compacteur

- 5) La remise en eau du ruisseau et l'effacement de la déviation

Matériel : pelleuse

- 6) L'empierrement de la chaussée

Matériel : camion, pelleuse



Un nouveau bâtiment à l'étang du Maurs

Il y a déjà plusieurs années, le bâtiment près du plan d'eau avait été incendié.

La Communauté de communes a enfin fait construire un abri en bois avec des sanitaires.



Le label des Villes et Villages fleuris

Un peu d'histoire :

C'est dans le Grand Est, dans la ville de Diebolsheim que l'on retrouve l'origine de ce label.

A la fin des années cinquante, la ville était dévastée par les nombreux combats et des opérations de déminage furent mises en place. Le prêtre, l'abbé Wendeling qui participait à ce déminage eut l'idée de remplacer chaque mine trouvée par une fleur. D'autres villes firent de même pour embellir de nouveau leurs paysages et tourner la page de ce sombre épisode.

En 1959, Robert Buron, ministre des transports, des travaux publics et du tourisme créa le concours qui est devenu par la suite le label des Villes et Villages fleuris.

Ce label évalue les moyens mis en œuvre par la commune pour améliorer la qualité de vie et l'attractivité de la ville à travers le fleurissement, le paysage et le végétal, les aménagements et de nombreux critères environnementaux.

Cette année, la commune a reçu le jury départemental dont la tournée était organisée par le C.A.U.E. (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement). Le 16 juillet, ce jury était de passage à Teissières.

La cérémonie de la remise des prix pour les 37 communes participantes du Cantal a eu lieu à Omps le mercredi 5 novembre.

Notre commune a une fois de plus remporté le premier prix assorti d'un rapport très positif et encourageant pour concourir au niveau de la région et espérer obtenir un label de deux fleurs l'année prochaine.



RAPPORT DE VISITE

Nom de la commune : TEISSIERES-LES-BOULIES

Nombre d'habitants : 329

Niveau de labellisation : 1 fleur

Membres du jury : Sébastien Gardes (chef du service Espaces Verts de la Ville d'Aurillac), Michel Cabanes (maire d'Arnac), Emilie Bernard (CAUE), Annie Delrieu Conseillère Départementale)

1 – LA VISITE DU JURY

Accueil, présence du binôme élu-technicien, pertinence du circuit, respect du temps imparti, qualité du dossier, etc.

Points positifs :

- Le jury remercie l'équipe municipale pour son accueil et son écoute lors de la visite.

2 – LE PROJET MUNICIPAL

Motivations pour l'obtention du label, connaissance des critères d'évaluation, stratégie d'aménagements paysagers, échanges avec les partenaires, etc.

Points positifs :

- Une nouvelle fois le jury apprécie la prise en compte du végétal dans les aménagements du cœur de bourg, accompagné de murets en pierre. L'engagement des élus et des agents municipaux est visible et le résultat est très réussi.

3- ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHÉ

Concertation avec la population, informations envers les touristes, actions pédagogiques, etc.

Points positifs :

- Des associations accompagnent l'action de la commune en faveur de la protection de la biodiversité (l'Abeille Teissiénoise, la Ferme du Puy du Soleil).
- Le sentier du patrimoine met en valeur le patrimoine bâti et végétal de la commune (dimension touristique et pédagogique).

4 – PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

Arbres, arbustes, pelouses, prairies, couvre-sol, plantes mellifères et nectarifères, fleurissement (entretien, diversité, pertinence des plantations et créativité), etc.

Points positifs :

- Beaux massifs mis en terre dans tout le bourg.
- Nouvel aménagement de la fontaine très réussi
- Les photos fournies lors de la visite montrent le fleurissement à l'année de la commune.

5 – GESTION ENVIRONNEMENTALE

Préservation de la biodiversité, des ressources naturelles (eau, sol, intrants, déchets verts, énergie), stratégie de sensibilisation et actions contre le réchauffement climatique, etc.

Points positifs :

- La commune a su développer des actions permettant aux habitants de s'engager dans l'amélioration de leur cadre de vie et les sensibilisent à la biodiversité.
- Paillage, broyage, gestion des eaux Teissières est engagée sur tous les thèmes du label VVF.

6 – QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

Patrimoine bâti, façades, propreté, voiries, publicité, réseaux, mobilier urbain, accessibilité, etc.

Points positifs :

- Belle rénovation de murets une nouvelle fois et du puit.

Conclusion :

Une nouvelle fois le jury a découvert à Teissières une démarche globale d'amélioration du cadre de vie appuyé sur des aménagements paysagers de très grande qualité.



Les animations

C'est la fête au village

Samedi 15 mars : soirée auvergnate

Cette année, notre voyage au pays des saveurs a fait étape en Auvergne. Pas de dépaysement mais un vrai régal.

Le samedi 15 mars dernier s'est déroulée la soirée « Potée Auvergnate » organisée par le Comité des Fêtes. Plus de 75 personnes se sont régalées avec ce plat traditionnel auvergnat préparé par Le Relais d'Aubugues. Cette soirée conviviale a été couronnée par la victoire de la France sur l'Ecosse lors du match du Tournoi des Six Nations diffusé durant la soirée.



Jeudi 1^{er} mai : le repas des chasseurs

Un cadre bucolique, un délicieux repas champêtre, un beau soleil ont contribué à la réussite du repas organisé par les chasseurs.

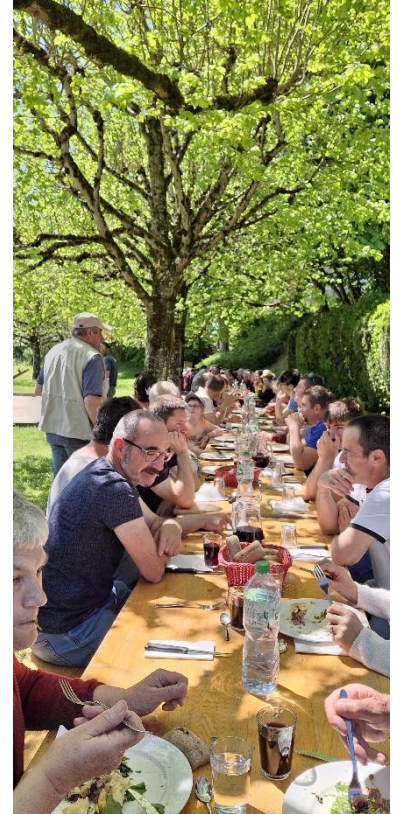
Une longue rangée de tables disposées à l'ombre des tilleuls sur l'aire d'activités attend les convives.

Pendant que les adultes conversent autour de l'apéritif, les enfants profitent des jeux : balançoire, toboggan...



Une centaine de personnes a savouré un repas succulent préparé gracieusement par le chef Alain Duban.

Les croustillants, le rôti de sanglier à la braise cuits dans le four communal ont été appréciés de tous. Un large choix de gâteaux préparés par Charly ont régalé petits et grands.



Les bénévoles bien organisés et énergiques ont largement contribué à la réussite de cette journée.

Samedi 17 mai : soirée quinquette

Concert de rock par le groupe « Premier Rencard », foodtruck le P'tit Goulu, buvette ; tous les ingrédients étaient réunis pour la réussite d'une soirée conviviale.



Ce groupe, un trio de musiciens propose un set de musique des années 60 jusqu'à nos jours et a rassemblé plus de cent personnes lors de cette soirée organisée par le comité des fêtes.



Samedi 21 juin : le feu de la Saint Jean

Comme chaque année, à Teissières, le passage à l'été est célébré par une soirée conviviale et le feu de la Saint Jean.

Cette année, pas de chapiteau disponible mais qu'à cela ne tienne, une solution est trouvée.

C'est finalement au Puy du soleil dans le bâtiment de la C.U.M.A. une fois débarrassé et nettoyé que sera servi le traditionnel repas.

Il réunit comme à l'accoutumée un bon nombre de Teissierois. Les conversations vont bon train mais le feu sera modeste.

Prudence oblige car le risque d'incendie est réel durant cette période de canicule.

La soirée se prolonge et les membres du comité des fêtes ont une fois de plus bien organisé cette manifestation appréciée de tous.



Mardi 8 juillet : escale des Pélé V.T.T.

Pélé VTT 2025

Ce lundi 7 juillet, pour la 17^{ème} fois consécutive, le Pélé VTT – Route du Cantal s’est élancé avec ses 86 collégiens en VTT, 20 lycéens, 15 animateurs, 9 prêtres, séminaristes et religieuses, sans oublier les 49 bénévoles adultes encadrant ce pèlerinage. Tous, d’un même élan se dirigent de Vic-sur-Cère jusqu’au Sanctuaire Marial de Quézac, pour vivre ce pèlerinage marial à destination des jeunes.

L’équipe de bénévoles de l’association JCROI a préparé tout au long de l’année ce rendez-vous pastoral important, aux côtés des directeurs du camp, le Père Paul de Tinguy et Jean-Baptiste Létang. Préparation pédagogique et logistique, recrutement des encadrants, conception du parcours, prise de contact avec les autorités civiles et les paroisses, gestion des inscriptions... tout est prêt pour que les sept équipes de jeunes parcourent sereinement les 135 kilomètres qui les mèneront à Vézac, Lafeuillade-en-Vézie, Marcolès, Le Rouget et enfin Quézac.

La dimension intergénérationnelle est au cœur du projet pédagogique du Pélé VTT : les jeunes de 11-15 ans apprennent la vie en groupe, le sport et découvrent la spiritualité catholique auprès des lycéens qui montent le camp chaque jour. Des animateurs les accompagnent sur la route, des adultes sécurisent le parcours, réparent les vélos, font la cuisine et transportent le matériel du camp d’un lieu à l’autre, en présence des animateurs spirituels. Le Pélé VTT est une proposition phare pour les jeunes dans le diocèse de Saint-Flour, vivement encouragée par Mgr Didier Noblot qui rejoindra le camp pour une soirée.



L'association JCROI est heureuse de pouvoir compter sur les communes accueillant le Pélé VTT, mais aussi sur les nombreux fournisseurs, commerçants et particuliers qui font des dons pour le camp ou des prêts de véhicules. Ainsi malgré la hausse des prix, les collégiens ont pu partir à un prix abordable pour cette semaine d'aventure.



L'équipe est ouverte à tous, le bénévolat est dans notre ADN et nous pourrions le partager avec toute nouvelle personne curieuse de vivre l'aventure avec nous pour le Pélé VTT 2026 qui aura lieu du 6 au 11 juillet 2026.

(message de l'association)

Dimanche 20 juillet : 4^{ème} salon du livre

Quelques auteurs régionaux passionnés sont venus faire la promotion de leurs livres à Teissières.

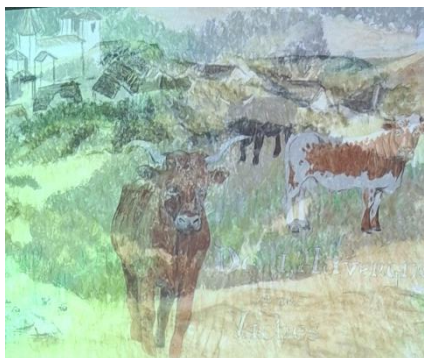


Cette journée s'adressait aussi aux enfants. Madame Laraillet a présenté d'abord des « ciné contes » aux plus petits : le paresseux (animal au moyen de défense surprenant), le jaguar, l'oiseau-tonnerre capable de chasser l'orage, et le renard chapardeur mais chasseur de nuisibles. Captivés, les enfants ne pouvaient s'empêcher d'anticiper la suite de l'histoire.



Mme Courbon a animé un atelier de pliage à partir de vieux livres auprès d'enfants et d'adultes fortement intéressés.

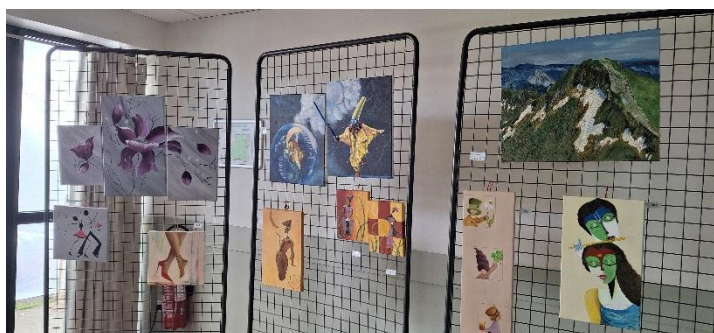
Les « ciné contes », il y en a pour tous les âges. L'après-midi, à travers le conte intitulé « Mystérieux Cantal », Mme Laraillet a présenté une révision subtile de la formation de nos montagnes, de l'évolution des cultures et des troupeaux jusqu'à l'arrivée de la race Salers.



Ensuite Mathieu Foutral a donné sa conférence :

« Cultiver dans le monde de demain ». Installé dans le Cantal, il mise sur le jardin-forêt et la permaculture.

Pour clore l'après-midi, la municipalité a offert un apéritif bien mérité aux organisateurs, aux exposants, et aux intervenants.



Il y avait aussi une exposition de peintures de Michel Delbos.

Samedi 26 juillet : la fête d'été

Cette fête organisée par le comité des fêtes lui-même épaulé par d'autres associations a proposé des activités variées qui ont animé le bourg tout au long de la journée.





Venus admirer les véhicules anciens : voitures, tracteurs, motos et partager l'apéritif de l'amitié, beaucoup en ont profité pour acheter du pain encore chaud et croustillant, cuit dans le four communal.



L'après-midi, le terrain de pétanque et les parkings ont été investis par les pétanqueurs passionnés et fidèles au rendez-vous : 44 doublettes.



Pendant ce temps, les enfants pouvaient gratuitement faire des promenades en poney et s'exercer aux arts du cirque : diabolos, cerceaux, assiettes, balles et concert. Un bel investissement de tous les bénévoles et une fête réussie.

"À la découverte des chauves-souris de Teissières-lès-Bouliès



Jeudi 24 juillet 2025, un groupe de curieux s'est retrouvé devant l'église de Teissières-lès-Bouliès, une heure avant le coucher du soleil. Ils étaient attendus par Julie Pedrono, du Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne, et Sara Le Marchand, de l'association Chauve-Souris Auvergne.

Ensemble, ils ont déambulé dans le village à la découverte de ces fascinants mammifères volants. Après avoir démêlé le vrai du faux sur les nombreuses croyances liées aux chauves-souris, les participants ont découvert la richesse et la diversité de ces espèces, aussi bien dans le monde qu'en France : pas moins de 36 espèces peuvent être observées sur notre territoire !

Au fil de la balade, ils ont appris où vivent les chauves-souris, comment elles se nourrissent, se déplacent, et même qu'elles ne donnent naissance qu'à un seul petit par an.

Quand la nuit s'est installée, les chauves-souris ont entamé leur ballet sonore, perceptible grâce aux détecteurs à ultrasons.

Cette animation était proposée dans le cadre de la valorisation du site Natura 2000 « Grivaldes -Teissières », dont la gestion est assurée par le CEN Auvergne."



Samedi 2 août : séance yoga nature

Une quinzaine de personnes a suivi l'atelier animé par Laetitia, professeur de yoga. A cette occasion, les participants ont été informés sur l'association de la Ferme du Puy du Soleil, visité les jardins et participé à la randonnée yoga méditation sur la nouvelle portion du sentier du patrimoine de la zone humide.



Ceux qui le souhaitaient ont déjeuné à l'auberge.



Tous étaient ravis de cette balade douce et de cette séance de yoga agrémentées d'observations botaniques et de temps de respiration consciente.

Jeudi 2 août : concert à l'église



Eva, étudiante en musicologie a donné un concert à l'église de Teissières.

Musiques du monde, musiques de films, chants lyriques, cette jeune artiste a offert à son public un voyage à travers le temps, les styles, le monde et le pays du cinéma.



Tantôt au piano ou à l'orgue, tantôt chanteuse lyrique, cette jeune fille talentueuse a interprété des morceaux très variés en russe, espagnol, anglais, israélien et français bien sûr.

L'acoustique de l'église sublimait cette voix cristalline exceptionnelle et ces morceaux de musique si bien interprétés.

Dimanche 7 septembre : repas organisé par le club des Sources

Des adultes bénévoles organisent, préparent, cuisinent le repas, des enfants qui participent au service : quel bel exemple de générosité cette rencontre intergénérationnelle !

Ce repas a été un moment d'échange entre les nombreux participants qui ont fortement apprécié la paella géante.



Un bravo particulier à ces jeunes enfants et merci aux organisateurs.



Mercredi 1er octobre : animation autour de l'eau

Dans le cadre du Mois de la Création, la paroisse de la Croix Saint Pierre avait choisi le thème de l'eau. Alors quoi de plus naturel que de se rendre à Teissières ?



Déroulement de la journée :



Le matin, randonnée jusqu'à la Font Salada et découverte de l'histoire de l'exploitation de cette eau gazeuse, de son site et bien sûr de son goût.



Après la remontée, en 4 x 4 pour ceux qui le souhaitaient, les participants ont pu pique-niquer tout en bavardant dans la salle polyvalente.

A la fin du repas le maire, Yves Coussain et Michel de Filiquier, ancien maire ont expliqué comment l'exploitation de l'eau a pu être relancée ; les difficultés rencontrées et les succès.

L'après-midi, durant la visite des jardins, les deux maraîchers ont expliqué comment ils géraient l'eau au mieux pour leurs cultures.



Ensuite le parcours pédagogique sur la zone humide a permis de découvrir ou de revoir cette zone et ses aménagements, de mieux comprendre le rôle et l'importance



pour la biodiversité, la régulation de l'écoulement de l'eau notamment et de connaître Néné l'âne sympathique chargé d'entretenir les lieux mais aussi de les animer avec ses braiements.

Ce circuit était ponctué par des haltes afin de découvrir des poèmes sur le thème de l'eau écrits et lus par Marilou. Près « de l'Arbre Mage », cet arbre aux formes si particulières, chacun a pu écouter et apprécier son conte.



C'est sous le soleil que s'est déroulée cette journée autour de l'eau, véritable or blanc.

Samedi 4 octobre : soirée théâtre

C'est à Teissières que la troupe les Confi'potes donnait sa dernière représentation de la pièce « La poule aux œufs d'or ». Bientôt ils présenteront un nouveau spectacle.



Les Teissierois mais aussi un public des communes voisines sont venus profiter de ce moment de détente : une centaine de personnes, des spectateurs de tous les âges.



Les acteurs ne lésinent pas sur les effets, en rajoutent dans la voix et dans les gestes.



Les rires fusent à chaque réplique et les applaudissements chaleureux accompagnent les sorties.



Un théâtre populaire où on ne se prend pas la tête.

29 novembre : tournoi de baby-foot

La nouvelle édition de la soirée baby-foot s'est déroulée le 29 novembre.

D'année en année ce tournoi, organisé par la Comité des fêtes, remporte un succès grandissant : 26 participants pour cette édition !

Cette soirée a également été marquée par la présence croissante de jeunes joueurs.

Merci aux Teissierois qui prêtent leur baby-foot le temps de cette soirée.



Samedi 13 décembre : Bichette

La troupe « Patraque Théâtre » a donné une représentation de Bichette, une comédie de Christian Orhac.



Une histoire légère, riche en quiproquos, rebondissements, répliques saillantes, éclats de rires : un cocktail réussi générateur de détente et de bonne humeur dans tout le public qui a fortement apprécié ce vaudeville.

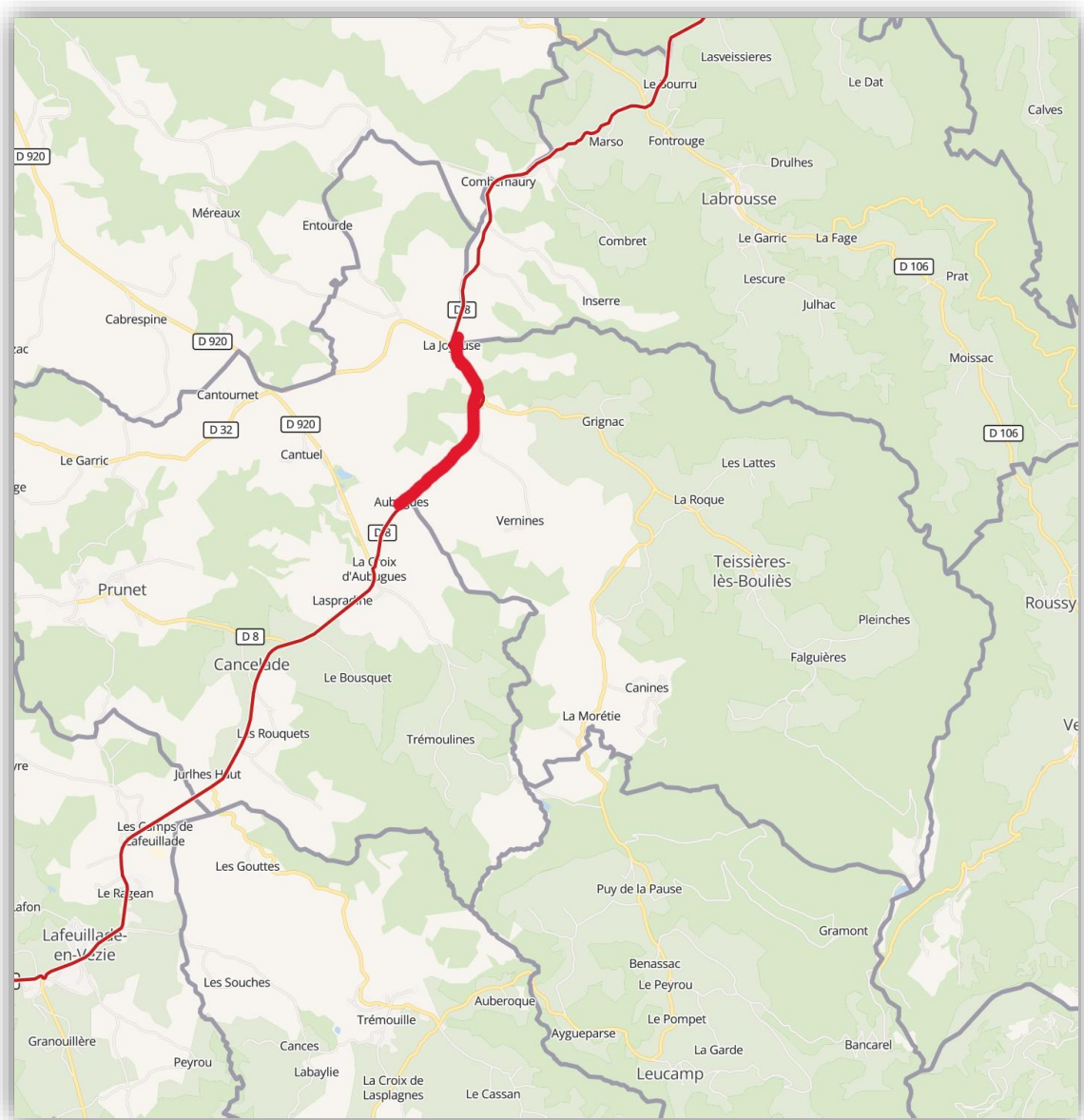
Le Tour de France

Le parcours officiel du Tour de France 2026 a été dévoilé. Sur quelques centaines de mètres, il doit se dérouler sur la limite Nord-Ouest de notre commune de Aubugues à La Joyeuse en direction de Carlat. Ce sera le 14 juillet 2026.

C'est une occasion unique et une chance de pouvoir profiter de ce spectacle sportif national exceptionnel si près de chez nous.

Les passages de la caravane puis des coureurs entraîneront quelques restrictions temporaires de circulation.

Des informations pratiques seront communiquées (presse, site, affichage en mairie) dès que les horaires définitifs seront connus.



Profitons de cet évènement sportif et festif si près de chez nous.

Un atelier sculpture

De la matière molle à l'objet :

Depuis le mois de janvier, Monsieur Olivier Vassout artiste sculpteur anime un atelier de sculpture qui passionne nos chères têtes blondes.

Chaque séance permet aux participants de découvrir une nouvelle technique de base mais de difficulté croissante.



A partir de la technique à la plaque et de colombins, les enfants vont réaliser un mug qu'ils pourront utiliser.

Avec la technique du pincé, ils modèleront une poule.

Un bloc d'argile leur sera utile pour sculpter une tête mais en respectant les propriétés idéalisées de la tête chez l'adulte.

Après une première cuisson, trois couches d'émail à base de pigments seront nécessaires pour réussir l'émaillage avant la deuxième cuisson.

Chaque séance commence par des informations techniques que les artistes en herbe appliquent librement.



Des inspirations diverses : pour certains, l'objectif est d'obtenir un élément purement décoratif mais d'autres privilégieront aussi le côté pratique ; pourquoi la poule ne servirait-elle pas également de salière et de poivrière ?



Les têtes façonnées traduisent chacune une expression et un regard particulier. On pourrait les assimiler à différentes périodes de l'histoire.



Toutes les œuvres sont réussies et l'attitude des enfants (calme, concentration application, passion) témoigne de l'intérêt qu'ils ont manifesté pour cette activité.



L'école

Au revoir Maîtresse Emma

L'année scolaire touche à sa fin et, comme annoncé, Emma Forestier occupera un autre poste à la rentrée prochaine. Les CM2 eux aussi vont quitter l'école de Teissières pour le collège. Se dire aurevoir : un moment chargé d'émotion.

Avec la complicité de Claudine, les enfants ont préparé une surprise pour leur maîtresse. Dirigée par Claudine, les yeux bandés, l'institutrice se retrouve sous les tilleuls de l'aire d'activités. Chaque enfant lui offre un petit bouquet et c'est finalement une gerbe de fleurs et quelques cadeaux dont celui de la municipalité qu'elle emportera avec un bouquet d'émotions. Les personnes qui l'ont accompagnée tout au long de l'année sont là : Claudine, les agents municipaux, M le maire et quelques élus pour partager le verre de l'amitié, la remercier pour son travail auprès des enfants et lui dire combien ils ont apprécié de travailler avec elle.



Bienvenue Maître Benoit

Le maire, le personnel municipal, des élus et Fabienne Roquette représentante des parents d'élèves ont accueilli M Bertrand qui a fait sa rentrée à Teissières.



Cette rencontre a permis aux uns et aux autres de faire connaissance avec l'enseignant.

Les premiers jours passés dans notre école lui portaient entière satisfaction : enfants, locaux, matériel ...donc de bonnes conditions de travail.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



Lundi 13 octobre : *Les élèves font du cidre : une activité qui sent bon l'automne*

Pommes, broyeur, pressoir, bouteilles, jus de pommes, cidre... autant de mots qui ont pris vie lors de cette belle activité proposée aux élèves de CM1 et CM2.

Ils ont eu la chance d'apprendre à fabriquer du cidre « à l'ancienne », en découvrant un savoir-faire traditionnel. Grâce à un matériel authentique et à la méthode ancestrale utilisée, chacun a pu participer à toutes les étapes, sous la bienveillance de Gérard, d'Anthony, du maître et de Claudine.



Après la dégustation tant attendue, chaque élève est reparti avec une bouteille de jus de pommes à partager en famille — et bien des choses à raconter ! Cette expérience riche en découvertes sera désormais exploitée en classe pour prolonger l'apprentissage.

Les associations :

Club des Aînés ruraux Les Sources



Retrouver les amis, en rencontrer d'autres !

Un retour rétro vers les « idoles des jeunes » ; la vie paysanne revisitée au travers de l'histoire d'une ferme aveyronnaise, d'une coopérative fromagère ou du marché au cadran ; les traditions de production de couteau, de noisettes ou d'escargots ; un grand spectacle son et lumières autour de l'histoire d'un village ; des plongées dans le patrimoine de Villefranche, Villeneuve et Mauriac, en arpentant une bastide, les vestiges d'un



monastère ou la sous-préfecture... : en 2025, les sorties du club Les Sources ont fait voyager les adhérents dans les époques, les souvenirs, les savoir-faire. Ce qui est toujours au rendez-vous, c'est la convivialité, notamment autour de bonnes tables !

L'amitié, c'est le fil rouge du club des aînés ruraux, tout au long de l'année. A l'heure de la retraite (et même dès 50 ans), quel plaisir de retrouver les copines et copains de jeunesse, ou d'en rencontrer d'autres pour partager de bons moments ! Tous les quinze jours, le rendez-vous du mardi après-midi réunit une bonne trentaine de participants autour de la belote, de randonnées ou de jeux. Galette des rois, crêpes, cidre et châtaignes ou repas pris en commun rythment aussi les saisons du club. En 2025, notre association a rassemblé 67 adhérents de 42 à 99 ans.

Certaines des après-midi récréatives sont toujours partagées avec nos voisins de Labrousse et Prunet, auxquels nous rendons visite ou que nous accueillons. Les sorties à Laguiole, Flagnac et Villefranche-Villeneuve ont également été coorganisées avec le club de Prunet, pour optimiser l'utilisation du car. Ceux qui le souhaitent ont encore élargi leurs horizons avec les activités de la fédération départementale « Généralions Mouvement Les Aînés ruraux » : assemblée générale, journée de l'amitié ou voyages.



A Teissières, le club Les Sources continue à prendre part à l'animation du village : cuisson du pain pour la fête inter-associations, repas intergénérationnel de rentrée, concours de belote, participation aux décorations de Noël ou encore rendez-vous théâtre. En décembre, plus de 80 personnes de tous âges et venues d'un peu partout ont passé une belle soirée de rire et de détente grâce au talent comique du Patraque Théâtre et de sa pièce « Bichette ».

Deux semaines auparavant, le club avait marqué la fin d'année 2025 par son traditionnel repas de l'amitié. 55 adhérents se sont réunis à l'Auberge de Teissières où souvenirs, anecdotes et chansons sont allés bon train. Comme chaque année, les anniversaires de deux nouveaux octogénaires ont été marqués : ceux d'André Crantelle et de Lucienne Manhès.



Car le club, c'est aussi un lien de solidarité vers les aînés, ou ceux qui sont plus isolés. Adhérer au club, c'est nourrir ce lien social, pour soi et pour les autres, en participant aux activités que l'on aime, ou même en proposant de nouvelles idées. Fin 2025, le club Les Sources a ainsi innové en organisant avec l'UDAF du Cantal des ateliers participatifs « Bien Vieillir ». Ouverts à tous, ils ont abordé différents thèmes permettant à chacun de s'informer et d'échanger : « Bien manger, rester en forme », « Garder l'équilibre », « C'est bon pour le moral », « Ne passez pas à côté de vos droits ».

Contact / Bureau du Club :

Si vous avez 50 ans ou plus vous pouvez nous rejoindre ! Vous pouvez contacter le « Club Les Sources de Teissières-les-Bouliès » (siège en mairie) au travers des membres du Bureau :

- Président : Raymond LOUIS
e-mail : raymond.louis15@orange.fr
tel : 06 81 49 06 43
- Vice-Président : Michel De FILIQUIER
- Trésorier : Michel BESOMBES ; adjointe, Claudine DRACON
- Secrétaire : Ginette LAPARRA ; adjointe, Yvette TOURLAN

et/ou tout autre adhérent.



CLUB DES AINÉS RURAUX « LES SOURCES » - R.N.A. W151001032
Siège social : Mairie 15130 Teissières les Bouliès

L'A.P.E.

Le Quine :

Le 22 mars, l'APE a organisé son quine annuel. Cette année il se déroulait à Leucamp. Comme chaque année les habitants de Teissières et Leucamp ont joué le jeu et ont chaleureusement participé. Le quine est très important pour l'association, il participe grandement au financement des projets soutenus par l'APE pour les enfants des deux écoles (cette année, intervention du Don du Fel, des sorties sportives, le Gouffre de Padirac et le Rocher des aigles).



Merci aux Teissierois et aux Leucampoïses !

Le bal des enfants :

La troisième édition du bal des enfants s'est tenue à Teissières le 11 avril. Parents et enfants étaient invités à venir déguisés. Fées, cosmonautes, licornes, Mario et Luigi, policiers, princesses et tant d'autres personnages merveilleux étaient au rendez-vous. Gaïeté et chaleur humaine ont illuminé cette soirée! Des assiettes de charcuterie étaient proposées et ont roboré tous les danseurs. Merci à toutes les familles présentes !



La fête des écoles :

Le 28 juin, sous un soleil radieux et à l'ombre des arbres la fête des écoles s'est déroulée à Leucamp.

Comme chaque année les maîtresses, Sylvie et Claudine avaient préparé pour le plus grand plaisir des familles un très beau spectacle avec les enfants.



Cette fête a été l'occasion de remercier et dire au revoir à Emma Forestier, la maîtresse de Teissières et d'admirer les créations réalisées par les enfants lors des ateliers de modelage. Merci à Olivier Vassout pour son investissement auprès des enfants.



La soirée s'est joyeusement achevée sous les chapiteaux. Avec deux foods trucks, chacun pouvait se restaurer durant la finale de rugby.



La fête des potirons :

La nouvelle année scolaire a eu lieu à Labesserette le dimanche 12 octobre 2025 pour la traditionnelle fête des Potirons.



L'A .P.E. a tenu un stand, réalisé des maquillages pour les enfants et participé au défilé de chars.

Merci aux parents et enfants qui ont décoré le char et pâtissé pour garnir notre stand.

Halloween :

Pendant les vacances de la Toussaint, l'A.P.E. a organisé une chasse aux bonbons pour les enfants sur les deux communes. Les enfants parés de leurs beaux mais effrayants costumes ont récolté de nombreux bonbons !

Merci aux habitants pour leur générosité.



La visite du Père Noël :

A l'occasion du goûter de Noël, Le Père Noël a rendu visite aux enfants de chaque école et a remis des jouets et matériels pour offrir de nouvelles possibilités de jeux aux écoliers.

La soirée de Noël :

Dernier évènement de 2025: La soirée de Noël organisée le 20 décembre en collaboration avec l'association Histoire Nature et Patrimoine de Leucamp à laquelle ont participé nombreux les habitants et parents.

Avec plus de 150 repas servis, cette soirée a permis de clôturer l'année dans un esprit festif et familial. L'A.P.E. a aussi tenu un stand, réalisé des maquillages de Noël et proposé des photos avec le Père Noël dans un très beau décor imaginé et mis en place par Perrine que nous remercions chaleureusement.

Les bénéficiaires permettront de financer les projets de l'équipe enseignante (notamment les sorties école et cinéma, visites de musées et archives départementales, cours de natation et de poney).

Le nouveau bureau :

Le 5 septembre s'est tenue l'assemblée générale de notre association. À cette occasion a été désigné le nouveau bureau composé désormais de :

- Co-présidents : LOURO Audrey et MERCIER Kevin
- Co-trésoriers : CHALVIGNAC Mélanie et OUBBATI Fabien
- Co-secrétaires : LAFAGE Adeline et RICROS Marine

Les nouveaux membres remercient sincèrement le précédent bureau qui a largement œuvré pour proposer un programme riche permettant de financer les activités des enfants à l'école.



La Ferme du Puy du Soleil

En 2025, l'association de la ferme du Puy du Soleil a élu un nouveau bureau.

René Gérard a laissé sa place et Adrien Geneste est devenu le nouveau président.

Yannick Viennot, ancien trésorier occupe le poste de trésorier adjoint et Eveline Pertus est la nouvelle trésorière.

Plusieurs évènements en 2024 ont permis de donner une nouvelle dynamique à l'association:

- Durant l'été 2024 l'association a rémunéré des stagiaires de l'IUT pour le suivi technique de la zone humide. Elles ont été accueillies et suivies par la mairie.
- En décembre 2024 les producteurs de l'association Pascal Felgines et Marie Maurin ont monté un dossier de campagne de financement participatif avec l'aide de l'association pour acheter du matériel agricole.

Des donateurs de toute la France ont participé et la ferme a récolté plus de 20 000€ en dons défiscalisés pour l'association.

- En février-mars 2025, elle a acheté une batteuse pour trier les graines, une dérouleuse de film biodégradable et un système d'irrigation.

L'ensemble des membres du bureau décide d'organiser une journée conviviale où producteurs et clients pourront se rencontrer et discuter ; c'est ainsi que naît l'idée d'une journée portes ouvertes : c'était le dimanche 15 juin 2025.

Au programme :

- Une visite des jardins et de la zone humide avec les producteurs.
- Animation : cabrette avec Marie-Rose et Michel Serec
- Repas : grillade avec le restaurant "Les deux pieds sous la table" grâce à Vincent Pirone, client des producteurs, qui a cuisiné les légumes du jardins.
- Activité : Un atelier récolte de fraises pour les plus gourmands.
- Un concert avec le groupe swan's boys
- Les stands associatifs avec l'Abeille teissieroise et la ferme du Puy du Soleil.



70 repas ont été servis et plus de 120 personnes ont participé à cette journée.

Une belle réussite grâce aux bénévoles qui ont rendu cet évènement possible !!



La société de chasse :

Comme chaque année, les bénévoles de l'A.C.C.A. de Teissières-lès-Bouliès se sont mobilisés le 19 juillet pour participer à une « journée verte » dédiée à l'entretien et à la préservation des nombreux chemins forestiers de la commune.

Un grand merci à eux !



Les croqueurs de pommes

Vendredi 26 septembre

Monsieur Jean-Bernard Roux, membre de l'association « Les Croqueurs de pommes » est venu gracieusement prodiguer ses conseils pour l'entretien des arbres fruitiers.

Deux vergers à entretenir, des savoir-faire à améliorer :

Très intéressés par les explications, Gérard et Anthony ont bien écouté et suivront les conseils donnés pour chaque arbre.

Pour le verger de sauvegarde, il s'agit de maîtriser la croissance des branches, de donner aux arbres une forme favorisant la pénétration de la lumière donc la production de fruits.

Pour le verger communal, un travail de taille progressif étalé sur trois ans sera nécessaire pour restaurer les arbres fruitiers : supprimer le bois mort tout au long de l'année, les branches trop nombreuses qui empêchent la pénétration du soleil et favorisent la mousse, parfois supprimer des arbres trop envahissants etc...

L'entretien d'un verger, c'est tout un art auquel les employés municipaux pourront se former.

Des stages gratuits sont organisés en(février et mars) à la Plantelière à Arpajon sur Cère.

Ces ateliers sont ouverts à tous pour apprendre à reconnaître les variétés, planter, greffer, tailler, soigner, utiliser et entretenir les outils etc...



Dans nos vergers il y avait beaucoup de belles pommes cette année mais nos arbres ont besoin de soins.



STAGES 2026 DES CROQUEURS DE POMMES DU CANTAL

gratuits, sans inscription préalable, ouverts à tous (y compris aux non adhérents)

DATE	ACTIVITE	LIEU / HORAIRE	INTERVENANTS
Dimanche 18 janvier	Entretien et affûtage des outils Adh : apportez vos greffons	La Plantelière 9h-12h	Jacques Soulier, JP Favre Michel Untrau
Dimanche 01 février	Reconnaître un arbre en dormance à partir des bourgeons et de l'écorce	La Plantelière 9h-12h	Jean-Paul Favre
Dimanche 15 février	Stage de greffe Adh : apportez vos greffons	La Plantelière 9h-12h	Jean-Paul Favre, Pierre Magne, Jacques Soulier, Roger Laporte
Dimanche 22 février	Stage de taille	La Plantelière 9h-12h	Michel Fruquière, , Jean-Bernard Roux, Jacques Soulier
Dimanche 01 mars	Tout savoir sur un verger Distribution de greffons	La Plantelière 9h-12h	Michel Fruquière, Pierre Magne, Jean-Bernard Roux, Jacques Soulier,
Samedi 07 mars	« Les bienfaits de la taille sur les fruitiers » à Ruynes en Margeride	Verger d'un particulier 14h à 18 h Site à préciser	Contact : Yves Rouzaire 06 70 47 19 44
Dimanche 15 mars	Stage de taille	La Plantelière 9h-12h	Michel Fruquière, Jean-Bernard Roux, Jacques Soulier,
Dimanche 29 mars	Stage de greffe Distribution de greffons	La Plantelière 9h-12h	Michel Fruquière, Roger Laporte P. Magne, Jacques Soulier JB Roux
Dimanche 12 avril	Greffe + échange de greffons, taille des rosiers à Ruynes en Margeride	Jardin St Martin à Ruynes 14h-18h	Contact : Yves Rouzaire 06 70 47 19 44
Dimanche 21 juin	Eclaircissage des fruits Observation des maladies et carences	La Plantelière 9h-12h	Michel Fruquière, A. Pertus, Jean-Bernard Roux, Jacques Soulier
Dimanche 28 juin	Taille en vert Influence majeure sur la production	La Plantelière 9h-12h Suivi d'un pique-nique tiré du sac	Michel Fruquière, A. Pertus, Jean-Bernard Roux, Jacques Soulier
Attention les greffons seront mis à disposition des adhérents les 01 mars et 29 mars seulement			
www.croqueurs15.asso.fr			

La gestion des déchets

Attention aux incivilités !



La collecte et la gestion des déchets deviennent de plus en plus contraignantes. Elles nécessitent la participation et la responsabilité de chacun. Voici un rappel des dispositifs en place dans la commune.

Tri sélectif :

Teissières dispose d'un point d'apport volontaire situé près de l'atelier municipal.

Un second point devrait prochainement être aménagé afin de faciliter le tri pour tous les habitants.

Déchets verts :

Pour simplifier la vie des habitants, la commune tolère un dépôt de déchets verts à Falguières.

👉 **Attention : ce site est exclusivement réservé aux déchets verts.**

Tout dépôt inapproprié pourrait conduire à une **fermeture totale du site** pour l'ensemble des usagers.

Cimetière :

Un bac spécifique est mis à disposition au cimetière pour recueillir les déchets en plastique. Merci de l'utiliser.

Autres déchets :

Pour les encombrants, gravats, matériaux de démolition et autres déchets divers, la déchèterie gérée par la COM COM, située à la sortie de Lafeuillade, a élargi ses horaires d'ouverture pour s'adapter aux besoins de tous :

- **Lundi, mardi, mercredi, jeudi** : 13h30 – 17h30
- **Vendredi, samedi** :
 - 8h – 12h
 - 13h30 – 17h30

Nb : Avant de se rendre à la déchèterie de Lafeuillade en Vézère, il est préférable de vérifier que le site est bien ouvert car les horaires peuvent varier selon les saisons. (04 71 49 64 37)

L'eau potable

Conseils pour une meilleure gestion des réserves d'eau

Si vous prévoyez une importante utilisation d'eau, remplir votre piscine par exemple, il est préférable d'avertir les employés communaux qui voyant baisser anormalement le niveau dans les châteaux d'eau pourraient chercher inutilement une éventuelle fuite.

Avant d'entreprendre des travaux, sur ou près des conduites d'eau, il est indispensable de consulter les employés communaux qui connaissent très bien le réseau afin d'éviter toute panne.

Syndicat d'eau potable et d'assainissement

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation territoriale de la République) de 2015 avait rendu obligatoire le transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes et d'agglomération. Le 9 octobre 2024, le premier ministre, Michel Barnier, a annoncé en séance publique au Sénat, la suppression du transfert obligatoire de ces compétences.

Le conseil municipal a dû prendre une décision face à un choix difficile et structurant pour l'avenir de la commune.

Il a été décidé de ne pas adhérer au syndicat du secteur Sud-Est Châtaigneraie Cantalienne notamment :

- pour garantir une évolution maîtrisée et responsable du coût pour les habitants de la commune : abonnement, prix du m3... Une augmentation continue des tarifs sur les 10 prochaines années est planifiée pour les abonnés des communes qui adhèrent au syndicat.
- pour garantir une même qualité de service aux Teissierois sur ces 2 compétences.
- pour sécuriser les finances de la commune (qui serait dans le cas contraire privée des ressources financières liées à la facturation de l'eau et l'assainissement)

Le maintien en condition opérationnelle de la fourniture de l'eau potable est une tâche exigeante. Nous remercions Gérard et Anthony qui assurent cette responsabilité, y compris lorsque des pannes apparaissent le soir et les week-ends.

La fibre

Déploiement de la fibre optique

Le déploiement de la fibre optique a commencé depuis plusieurs mois sur la commune.

Le boîtier de raccordement (nœud de raccordement optique - NRO) a été installé, à la demande d'Orange, au cœur du village (contrairement au projet initial au niveau de la route de Montimart) : derrière le garage Clauzet, à l'entrée du verger communal. Les travaux pour relier ce boîtier sont en cours.



Quelles sont les prochaines étapes ?

Décembre 2025



Etape 1	Etape 2	Etape 3
----------------	----------------	----------------

Etape 1 : raccordement du NRO (en cours)

Etape 2 : étude du raccordement des logements / utilisateurs par les opérateurs

Etape 3 : raccordement



Les premiers logements devraient être raccordés au plus tôt à la fin du premier trimestre ou plus probablement **au milieu de l'année 2026** (de nombreux retards ont déjà été pris sur le déploiement de la fibre).

Quelques rappels (voir le précédent bulletin municipal) :

- L'installation de la fibre est gratuite et réalisée à la demande de chaque habitant (des papiers seront distribués dans les boîtes aux lettres ou vous serez informés par votre opérateur) et n'est bien sûr pas obligatoire.
- L'ADSL et le réseau cuivre vont disparaître dans les prochaines années.
- Il est recommandé, pour ceux qui souhaitent être raccordés, de "profiter" de "la vague" de déploiement liée à cette mise à disposition de la fibre.
- Pour certaines portions de ligne, **les travaux de déploiement ne seront effectués que s'il existe une demande effective d'un ou plusieurs utilisateurs.**

Les logements à proximité de l'étang du Maurs seront raccordés via Leucamp : il y aura donc un petit décalage de temps.

Les cérémonies du souvenir

Un acte de mémoire

A l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, un groupe de Teissierois s'est réuni devant le monument aux morts. Les 7 et 8 mai 1945 à Reims puis à Berlin, les Alliés britanniques, américains, français, soviétiques obtenaient la reddition de l'armée de l'Allemagne nazie. L'hommage était rendu aux soldats, aux soldats morts, blessés, prisonniers, aux résistants, aux civils assassinés et déportés, aux combattants de la France Libre.

Le sacrifice pour la Victoire avait été immense : 100 millions de combattants, 62 millions de victimes en majorité civiles.



Le général de Gaulle adressa ces mots à la nation : « Tandis que les rayons de la Gloire font une fois de plus resplendir nos drapeaux, la patrie porte sa pensée et son amour d'abord vers ceux qui sont morts pour elle, ensuite vers ceux qui ont, pour son service, tant combattu et tant souffert ! »

C'est dans l'épreuve que se forment les grandes Nations, la France décidait de se choisir un grand destin.

La Paix est en danger sur notre continent. Il nous appartient de faire partager avec les pays européens nos valeurs de Liberté d'Égalité de Fraternité.



Cérémonie du 11 novembre

Chaque année, devant les monuments aux morts de nos communes, sentinelles de la mémoire, les générations se rejoignent.

Dimanche 9 novembre, les Teissierois ont rendu hommage aux 1 400 000 soldats « tombés au champ d'honneur » et aux 4 millions de blessés et mutilés.

Au début de la cérémonie, le président de l'association des Anciens Combattants a rendu hommage à deux de ses membres et anciens combattants pendant la guerre d'Algérie disparus durant cette année : Pierre Daudé et Jacques Turlan.



Le message de l'U.F.A.C. rappelait que le 11 novembre 1920, le corps d'un soldat inconnu, symbole de tous les Morts était honoré sous l'Arc de Triomphe.

En 1921, ce corps y était inhumé et depuis 1923, une flamme brille sur sa tombe. Elle n'a jamais cessé d'être ravivée chaque soir afin de perpétuer ce souvenir et ce sacrifice.

En 1925, aux Invalides était organisé le premier atelier de confection du Bleuets de France.

Cette petite fleur poussait dans les tranchées, elle est devenue le symbole de la solidarité du monde combattant. Elle était proposée à la fin de la cérémonie.



Inauguration des travaux de l'école de Leucamp

Samedi 28 novembre, une petite délégation du conseil municipal de Teissières a répondu à l'invitation d'Annie Plantecoste, maire de Leucamp.

Ce jour-là, c'était l'inauguration des locaux rénovés de l'école.

Les travaux se sont déroulés sur deux ans mais pendant les vacances afin de ne pas perturber le bon déroulement de l'année scolaire.



Depuis 35 ans, le R.P.I. Leucamp- Teissières fonctionne bien. Les plus jeunes enfants des deux communes débutent leur scolarité à Leucamp : les trois niveaux des maternelles, les C.P., les C.E.1 et les C.E.2 .

Les locaux isolés sécurisés, clairs, bien réaménagés accueillent 36 élèves cette année.



Quelques mercis

Merci aux responsables des associations qui fournissent textes et photos, merci à Ambroise pour les explications plus techniques(eau, fibre, etc...) qui viennent enrichir ce bulletin.

A.D.M.R. LA CHATAIGNERAIE S.S.I.A.D – LABROUSSE

Depuis son ouverture en 1988, le S.S.I.A.D. (Service de Soins Infirmiers à Domicile) vient en aide aux personnes âgées de 60 ans et plus, dépendantes ou malades, ainsi qu'aux personnes de moins de 60 ans en situation de handicap ou atteintes de pathologies chroniques.

Le service est également un soutien aux familles aidantes, sur un vaste secteur de 21 communes d'Arpajon sur Cère à Vieillevie. Le territoire d'intervention est fixé par l'A.R.S. (Agence Régionale de Santé).

Depuis le 01 octobre 2025 le S.S.I.A.D de Labrousse a une autorisation de 41 places (36 auparavant). L'effectif salarié se compose de 9 aides-soignantes et d'une infirmière coordinatrice. Pour leurs déplacements, l'association possède 8 véhicules de service.

La prise en charge des patients se fait sur prescription médicale, après une visite et la constitution d'un dossier par l'infirmière coordinatrice (I.D.E.C.). Les frais d'intervention du S.S.I.A.D. sont pris en charge totalement par les organismes d'assurance maladie.

Pour son fonctionnement un budget annuel est attribué au service par l'A.R.S. Celui-ci est réactualisé chaque année en fonction de différents critères.

Le conseil d'administration de l'association est composé de 9 membres.

Cécile LAPARRA  **ADMR**

INFIRMIERE COORDINATRICE

SSIAD ADMR LA CHÂTAIGNERAIE

3 place de la fontaine

15130 LABROUSSE

04.71.49.42.71

ssiad.admrchataigneraie@admr15.org

Le projet de restauration de l'église

Où en sommes-nous ? Ce qui a été fait :

1^{er} octobre 2020 : récolement par Guilaine Pons(chef de projet du patrimoine)

10 décembre 2021 : compte rendu et préconisations techniques pour les travaux à réaliser à l'extérieur et à l'intérieur

5 septembre 2022 : liste des organismes à contacter et des démarches à envisager pour monter un dossier.

Avril 2023 : choix de plusieurs architectes.

13 mai 2023 : relevés par Mr Trabon (A.C.M.H. : architecte en chef des monuments historiques).

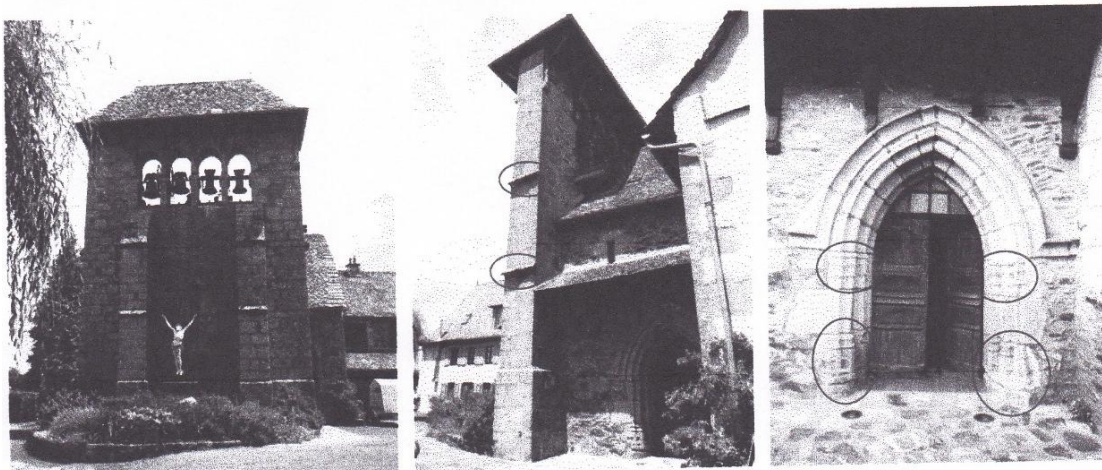
15 mai : 2023 relevés par Mme Lesteven, architecte qui ne donnera pas suite pour raison de santé.

Fin 2024 relevés complémentaires par le cabinet Trabon.

8 octobre 2025 : présentation du projet par le cabinet Trabon.

NB : Ces travaux devraient se dérouler sur au moins 2 mandats.

Ce qui est envisagé :



Altération de la pierre de taille, salissures

Dans un premier temps et le plus tôt possible, enlever l'isolant posé sur le plancher des combles afin de favoriser la ventilation et l'assèchement des structures bois.

A l'extérieur : le long des hortensias, abaisser le niveau du sol et retrouver une cote altimétrique inférieure à celle du sol intérieur pour éviter la propagation de l'humidité par capillarité.

Toiture : chapelle Sud, versant Ouest et versant Nord du chevet à reprendre et démoussage de la chapelle Nord.

Maçonneries de moellons à enduire au mortier de chaux et rejoiner les ouvrages en pierres de taille.

Restaurer le portail Sud, mettre en teinte la porte bois et remplacer l'imposte.

Enduire les parements à la chaux et habiller les soubassements en lambris d'appui.

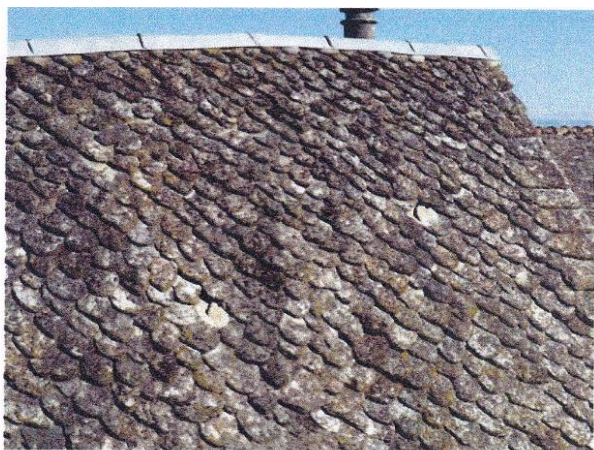
Supprimer le sas d'entrée.

Compléter le circuit électrique, remplacer les néons par des lustres.

Restaurer le mobilier (réfléchir à la mise en valeur du chœur).

Ces travaux ont 2 objectifs principaux : assainir les structures et mettre en valeur les volumes intérieurs.

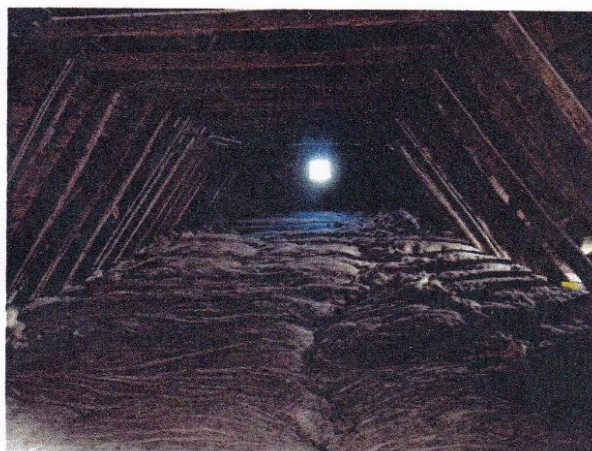
La loi du 2 janvier 1907 stipule que les églises paroissiales construites avant 1905 sont la propriété des communes qui doivent les entretenir.



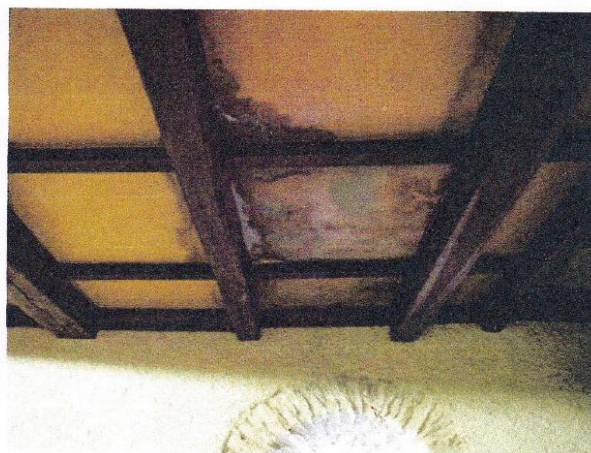
Couverture de la chapelle Sud - manques



Raccordement des toitures du chevet et de la sacristie



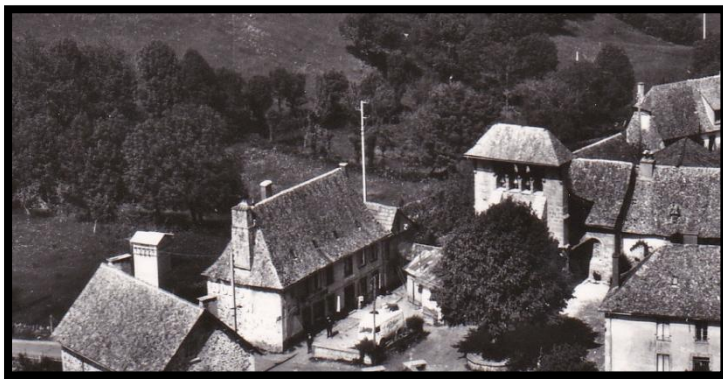
Isolation des combles



Moisissures liées au maintien d'humidité par l'isolant

La « Maison Turlan », vous connaissez ? Pas sûr !

Pendant longtemps, cette grande bâtisse située au cœur du bourg a été le point névralgique du village. Elle abritait le bar, le tabac, le restaurant, l'épicerie et même, il y a un peu plus longtemps, l'artisan galochier du village, Henri Turlan. L'activité dans le bourg était en grande partie liée à ce bâtiment.



Depuis quelques mois, cette demeure est rentrée dans le patrimoine communal pour une somme de 135 000 €.

La municipalité a confié l'expertise, l'évaluation, la négociation et le portage financier à L'E.P.F.R.

Ce bâtiment sera essentiellement transformé en logements (jusqu'à 5). Des plans ont été déposés à la préfecture pour une demande de subventions.

Une partie de la bâtisse pourrait être affectée à d'autres fins mais une étude est en cours pour s'assurer de la faisabilité et de l'opportunité de ce projet.



Cadeaux de fin d'année :

Vendredi 19 décembre, les personnes œuvrant pour la commune ont reçu leur cadeau de fin d'année et partagé le verre de l'amitié.



Teissières en



Teissières en habits de fête

Félicitations à vous qui
aux quatre coins de la commune
avez participé à l'embellissement
des villages en décorant et illuminant
vos maisons.



habits de fête



Merci aux membres du club des sources
qui ont participé à la restauration et à la
confection des paquets et noeuds décoratifs.
Merci également aux conseillers et aux
bénévoles qui sont venus épauler les
employés municipaux pour l'installation
des décorations dans le bourg.





TEISSIERES ACTIVE

